



25 ans du Secrétariat général de la mer (SGMer)

M. Jean Castex

Premier ministre

Depuis plus de quatre siècles, l'histoire de France est, aussi, une histoire maritime. Le ministère de la Marine, qui prend son origine dans les premières années du XVII^e siècle, est l'un des plus durables que compte notre histoire, puisqu'il subsista jusqu'en 1947. Toutes les grandes figures de notre Histoire et de celle de l'État, du cardinal de Richelieu au Général de Gaulle, ont développé une politique maritime ambitieuse, qui a toujours aidé à l'essor de la France. le XXI^e siècle sera, doit être maritime, le Président de la République l'a rappelé aux Assises de l'économie de la mer de Montpellier de 2019, la France n'a pas attendu que ce siècle commence pour en prendre conscience, et faire en sorte d'embrasser son destin maritime.

Avec les années, les buts poursuivis qui étaient essentiellement militaires et économiques se sont largement diversifiés. Ils ont changé au rythme de notre histoire. à tel point que si les enjeux de ce ministère de quatre siècles ont peu à peu irrigué l'ensemble des politiques publiques, l'institution elle-même avait fini par s'effacer.

Pour autant, le rôle de la mer n'a jamais été oublié. Il ne pouvait évidemment pas l'être pour un pays présent sur trois mers et quatre des cinq océans qui baignent notre planète. Deuxième puissance océanique mondiale, la France poursuit depuis plusieurs années une politique de la mer à la hauteur de cette situation géopolitique. En 1981, le Gouvernement nommait le premier ministre de la mer depuis la disparition du Ministère de la Marine, mais signe que les temps et les ambitions avaient changé, ce n'était plus un ministre de la Marine. C'est en 1995 qu'est créé, sous l'autorité du Premier mi-



le la Mer

nistre, le Secrétariat général de la mer. Pour ma part, je suis particulièrement fier d'avoir recréé un Ministère de plein exercice qui porte, sous mon autorité, notre ambition maritime. Ce ministère, confié à madame Annick Girardin, conjugue transition écologique, économie durable, rayonnement et influence. Il participe à la politique de la France. Il renoue enfin avec une grande tradition.

Pour la France, qui est à la fois un finistère continental et un archipel par sa diversité territoriale, la mer occupe une place stratégique dans la mesure où elle nous relie au monde entier et qu'elle constitue une part importante de notre économie. Au-delà, les perspectives pour la France sont multiples : protection du littoral côtier, organisation des voies maritimes, activités sportives et culturelles, attractivité touristique, agroéconomie, urbanisme et, enfin, l'essentielle question environnementale.

La mer est à la fois notre culture, notre histoire et notre avenir, aussi je me réjouis de célébrer les 25 ans du Secrétariat général de la mer qui est un instrument de pilotage essentiel, tout particulièrement aujourd'hui dans le contexte de la crise sanitaire.

Car la mer souffre, elle aussi, de cette crise. Nous avons tous en mémoire la contamination de navires à passagers au début de l'épidémie, et nous savons également que le tourisme balnéaire subit les conséquences économiques de la pandémie. Les contraintes internationales auront quant à elle un impact durable sur les échanges maritimes, commerciaux autant que plaisanciers. La mer joue enfin, nous le savons, un rôle primordial pour la sécurité, qui n'est pas sans influencer sur ses autres usages.

Aujourd'hui, le Plan de relance comporte un volet « mer » important, dont le rôle est de développer nos ports et de renforcer les filières de la pêche et de l'aquaculture qui participent activement tant à la souveraineté économique qu'à l'autonomie alimentaire de la France. Pour la réussite de cette politique globale et son effectivité immédiate sur la vie de tous ceux qui sont liés à la mer, le gouvernement va donc prendre appui sur le Secrétariat général de la mer.

Aujourd'hui encore, la mer conjugue les usages. Les voiliers du Vendée Globe Challenge y côtoient les chalutiers bretons. Les employés des salins d'Aigues-Mortes avoisinent les plaisanciers de la Grande-Motte. Il serait facile de multiplier des exemples qui parlent au cœur de tous les Français.

La mer est donc bien un espace partagé et, dans cet espace partagé, le Secrétariat général de la mer joue le rôle de trait d'union entre tous les acteurs de la France maritime. Une union aujourd'hui essentielle et qui doit perdurer au-delà de cet anniversaire.

Cette revue vous permettra de découvrir la richesse des sujets avec lesquels ce grand coordinateur du monde maritime compose au quotidien et qui montre s'il en était encore besoin les liens étroits et permanents entre la mer et la vie de notre pays.